

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de KERLAZ

Siège du maître d'ouvrage :

Mairie de Kerlaz
Le Bourg
29100 KERLAZ

Tél. : 02 98 92 19 04
Fax : 02 98 92 44 03

MAITRE D'OEUVRE :



ASSAINISSEMENT BRETAGNE CONCEPT

3 rue de Penzance
BP 10204 – 29182 CONCARNEAU Cedex

Tél : 02 98 50 79 02
Fax : 02 98 60 73 79

Commune de KERLAZ

Programme d'adduction d'eau potable 2016

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

- **Désignation et coordonnées de la personne publique :**

Mairie de Kerlaz
Le Bourg
29100 KERLAZ

Tél. : 02 98 92 19 04

Fax : 02 98 92 44 03

- **Désignation et coordonnées du pouvoir adjudicateur (P.A.) :**

Madame Le Maire

- **Objet du marché :**

Programme d'adduction d'eau potable 2016

- **Imputation budgétaire :**

Budget général de la commune

- **Mode de passation du marché :**

Le présent marché est passé suivant la procédure d'appel d'offres ouvert, définie aux articles 33, 52, 53, 57, 58 et 59 du Code des Marchés Public.

- **Identifiants :**

- Ordonnateur : **Le Maire**
- Comptable public assignataire des paiements **Trésorerie de Châteaulin,**
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Public **Madame Le Maire**
- Maître d'œuvre **B.E.T. « ABC »**

- **Offre :**

- **Cet acte d'engagement correspond à l'offre de base.**

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT 4

ARTICLE 2 : PRIX 4

ARTICLE 3 : DÉLAIS 5

ARTICLE 4 : PAIEMENT 5

L'évaluation de l'ensemble des travaux du lot concerné par cet acte d'engagement, telle qu'elle résulte du détail estimatif est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A. incluse :

DETAIL PAR TRANCHE :

	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Montant du marché
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :			
.....			
.....			

Dans le cadre d'une sous-traitance,

TRANCHE N° :

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance ou formulaire DC4, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Montant du marché
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :			
.....			
.....			

Article 3 : Délais

Les travaux seront scindés selon les besoins du chantier.

Les délais d'exécution de l'ensemble du chantier partent de la date fixée par l'ordre de service, prescrivant au titulaire concerné, de commencer . (un ordre de service sera envoyé à chaque entrepreneur par phase de travaux)

Le démarrage des travaux est envisagé **pour octobre 2016.**

Le délai d'exécution propre au présent marché, pour lequel je m'engage, sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4.1 du C.C.A.P.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l'article 5.2 du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent⁵ de percevoir l'avance forfaitaire.
 ne refusent pas de percevoir l'avance forfaitaire.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature de l'entrepreneur

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE P.A.

*Est acceptée la présente offre our valoir
acte d'engagement*

A

Le

Signature de l'entité adjudicatrice

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

Le représentant légal de la Collectivité certifie que le présent marché
a été transmis au représentant de l'Etat le

Date d'effet du marché (NOTIFICATION)

Reçu notification du marché le

L'entrepreneur/Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le..... par
l'entrepreneur/le mandataire du groupement destinataire,

Le

(date d'apposition de la signature ci-après)

Pour le représentant légal de la Collectivité

**ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance⁶

Entité adjudicatrice : Mairie de KERLAZ

MARCHÉ

- N°
- Objet :
- Montant :
- Titulaire(s) :

PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES

- Nature :
- Montant T.V.A. comprise :

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET - 14 chiffres) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :
- Adresse :
- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :

⁶ Pièce jointe : déclaration (en deux exemplaires) du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE
--

- Modalité de calcul et de versement des avances et acomptes :
- Date (ou mois) d'établissement des prix :
- Modalités de variation des prix :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics :
Madame le Maire de KERLAZ
- Comptable assignataire des paiements : **Trésorerie de Châteaulin**

L'entité adjudicatrice,

Le Titulaire du marché,

Le Sous-Traitant,